

Axe 02 : La Langue française en Algérie

1. Rétrospective du français en Algérie :

C'est après la conquête de 1830 que l'usage de la langue française fut ressenti en Algérie. Lorsque les français arrivèrent. C'était les Zaouïas et les medersas qui dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe. Ces dernières ont été transformées par la suite en école pour enseigner la langue française, dans le but de former un nombre important d'indigènes pour couvrir l'administration coloniale. *« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française »*. Pendant les cent trente-deux ans qu'a duré la colonisation, la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial pour la mise en place de toutes ses institutions.

Le français, en Algérie est passé par plusieurs périodes et ceci depuis 1830. Il a été témoins de multiples changements sociopolitiques qui ont influencé sa position en tant que langue étrangère et qui ont recadré son statut et sa pratique.

Ainsi le français est un cas bien particulier !

L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français (Rapport de l'OIF, *Le Français dans le monde*, 2006-2007).

Selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue *Le Point* (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondages privé algérien Abassa), l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions, d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Cette enquête fait ressortir le fait que beaucoup d'Algériens, sans rejeter leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde.

Historiquement parlant, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement, même si l'élite algérienne était quasiment inexistante à l'époque coloniale. Le boom linguistique s'est produit après l'indépendance en 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a tenu un rôle primordial dans l'enseignement des langues, français y compris.

A cette époque, l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique. Du fait du développement et la propagation de l'enseignement, la langue française est devenue plus présente sur la scène linguistique algérienne.

2. Statut du français en Algérie :

Le français: officiellement, 1ère langue étrangère, connaît une certaine co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne ; par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout pour les branches médicales et techniques. *« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures*

d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. » (Sebaa, Culture et plurilinguisme en Algérie)

Ainsi, même si de nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation.

Le français est la langue d'enseignement à l'université pour tous les cursus scientifiques et techniques. Selon le journal *La France en Algérie*, sur 1,3 millions d'étudiants, 33% suivent un cursus universitaire en langue française et 85,22% l'utilisent à l'université pour les études en architecture, médecine, électricité, biologie, ingénierie, et même en agronomie. A l'université, cependant le français devient une des langues principales de l'enseignement à côté de l'arabe. Ainsi, les étudiants qui n'ont pas maîtrisé suffisamment le français avec trois heures d'enseignement par semaine ne peuvent pas réussir l'université comme les élites ou le pouvoir qui avaient plus d'instruction. Car le gouvernement empêche l'enseignement du français, un nombre énorme des Algériens connaissent une stagnation collective dans le monde du travail et un taux de chômage à 17%⁶⁰. Tout en limitant la langue de travail, le gouvernement utilise le français pour achever ses propres buts et garder son pouvoir.

Aussi une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.), la moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français, et connaît même un tirage bien plus important que la presse arabophone.

Un foyer sur deux, par le biais de la parabole, regarde des chaînes françaises, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles algériens.

La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

Sur le plan formel, elle est définie comme la première langue étrangère, mais elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques.

Le français garde toujours son prestige dans la réalité Algérienne et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

Le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration. Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements scolaires dès la troisième année primaire. *« Cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citoyens cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignements des commerces ».*

3. La langue française et la compétence culturelle: Diversité linguistique et culturelle

Le français est la langue qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturel Algérien. Les circonstances de son intrusion, dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société Algérienne coloniale et postcoloniale.

Dans son article « Ces intellectuels qu'on assassine », L. Addi, nous offre une image des intellectuels algériens : d'un côté, les arabophones, culturellement, plus proches du peuple, poursuivent l'utopie de faire revivre l'héritage culturel précolonial. De l'autre,

les francisants éloignés du peuple et de leur identité véritable, doivent, selon lui, leur soi-disant impopularité à une double cause : primo, ils sont perçus comme entretenant un rapport idéologique à l'Etat dont le discours a été celui de la modernité occidentale ; secundo, la forme sécularisée de leur discours les désigne aux yeux du peuple comme tournant le dos à la religion.

Dans la ligne de des objectifs culturels de respect de la diversité linguistique, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'enseignement des langues est un moyen de préserver l'identité des individus et de permettre leur épanouissement dans le monde globalisé.

Dans ce sens, les études réalisées récemment (Colles, 2006), Conseil de l'Europe³, Pierre Dumont (2014) (Dumont, 2014) mettent en évidence la nécessité de tenir compte de la compétence plurilingue des apprenants.

Cette compétence correspond, selon Christian Puren aux règles de « vivre ensemble » dans une société multilingue et pluriculturelle. Dans le contexte algérien, nous sommes en contact avec des cultures différentes. Il est recommandé d'initier les élèves à une langue-culture mais il faut souligner que la plupart d'entre eux n'ont pas l'occasion de partir à l'étranger ni de rencontrer l'étranger.

Alors, De quelle manière peut-on leur enseigner la langue-culture étrangère ?

La solution réside dans le fait qu'on on peut utiliser des documents authentiques et actuels (revues, journaux, textes littéraires, chansons, poèmes, émissions radiophoniques ou télévisées, publicité, bandes dessinées...).

Ces documents authentiques sont importants pour découvrir les spécificités de la culture étrangère car ils comportent des éléments socioculturels (architecture, urbanisme, habitudes vestimentaires, cinéma...) et des renseignements sur le développement culturel, social, économique et politique du pays cible.

Parmi les documents authentiques cités, les textes littéraires sont les meilleurs médiateurs culturels. Comme le souligne Luc COLLES, ils constituent d'excellentes « passerelles » entre les cultures et sont « des révélateurs privilégiés des visions du monde » : « Une fois perçue l'originalité de l'auteur, le texte littéraire nous apparaîtra également (...) comme l'expression et la mise en forme esthétique de représentations partagées par les membres d'une même communauté (...). En d'autres termes, les oeuvres littéraires peuvent constituer une voie d'accès à des codes sociaux et à des modèles culturels dans la mesure où elles représentent des expressions langagières particulières de ces différents systèmes » (Collès, 1994, p. 17).

Dans le contexte algérien, les grandes figures de la littérature algérienne (Mohamed Dib, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Assia Djébar, Yasmina Khadra, Kamel Daoud, ...) ont inscrit des éléments culturels de l'identité et de l'altérité au coeur de leurs romans. Citons quelques exemples : - Dans *La Grande Maison*, Mohamed Dib dénonce la fausseté du discours scolaire colonial : le petit Omar n'arrive pas à admettre l'expression « Nos ancêtres les Gaulois » dans un cours d'histoire adressé par M. Hassan à ses élèves ; il n'arrive pas à admettre l'expression : « La France est notre mère Patrie », la dénonciation du mensonge est faite par un syllogisme : « la France est notre mère patrie/la mère de Omar est à la maison, c'est Aini/ Patrie ou pas Patrie, la France n'est pas sa mère (Gardès-Madray et Siblot, 1986, p.45).

Aussi, lorsqu'en 2000, Assia Djébar reçut le Prix de la paix des éditeurs allemands, elle s'était exprimée à ce sujet : « *J'écris donc en français, langue de l'ancien colonisateur qui est devenue néanmoins et irréversiblement celle de ma pensée, tandis que je continue à aimer, souffrir, également à prier quand parfois je prie, en arabe, ma langue maternelle* »⁴.

Pour analyser ces textes, il faut être capable de déchiffrer correctement le message de ces écrivains et de se référer à leur contexte socioculturel. Dans une classe, qui est un lieu collectif d'enseignement/apprentissage, il serait intéressant de comparer des textes de la littérature algérienne d'expression française (pour inciter l'élève à prendre

conscience de son identité) avec des textes des littératures francophones en vue de lui faire connaître l'originalité de la culture d'autrui. Il importe d'être capable de faire mobiliser aux élèves les connaissances culturelles qu'ils ont déjà pour comprendre ces textes, puis d'extraire de ces textes de nouvelles connaissances linguistiques et culturelles. S'ouvrir à la culture du monde est un défi, mais notre jeunesse ne pourra assimiler valablement cette culture, sans connaître son propre patrimoine culturel, d'où l'intérêt de choisir les textes des grands auteurs algériens.

Pour conclure nous constatons et confirmons que pour la génération actuelle la question du le monolinguisme étatique est remise en question, car la nouvelle génération insiste à la fois sur la dynamique remarquable des langues et sur la nécessité d'apprendre le français, considéré comme un « facteur de promotion économique et d'ouverture sur le monde » ; une « langue de l'enseignement scientifique universitaire », une « langue de littérature », et « de voyage » .